

Certificat d'engagement et de connaissance CHIEN

Le chien est un être vivant doué de sensibilité qui a des besoins propres à son espèce, très différents des nôtres, et auxquels il faudra être attentif tout au long de sa vie afin de lui assurer un quotidien sans souffrance.

Acquérir un chien doit être un acte réfléchi car vous vous engagez pour une durée qui peut aller jusqu'à 15 ans. Vous devez donc vous poser plusieurs questions afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du chien et votre mode de vie (**disponibilité, espace disponible, forme physique...**), ainsi que les implications sur votre budget et sur votre organisation (travail, départ en vacances, ...). L'acquisition d'un chien, mais aussi le choix de la race et de l'âge, dépendent de ces éléments.

Adoption d'un chien du refuge :

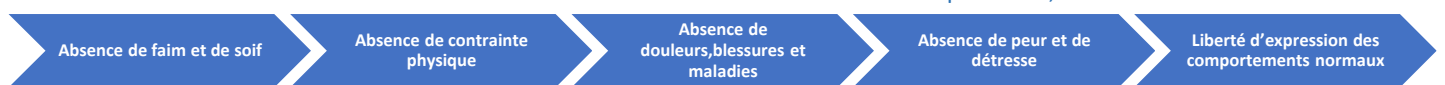
Vous devez habiter en Loire-Atlantique ou en limite proche pour permettre les visites post-adoption et vous présenter en personne au refuge pour vous assurer que l'animal envisagé correspond bien à vos attentes. Le jour de l'adoption, vous devez vous munir de :

- la **photocopie** de votre pièce d'identité + la **photocopie** de votre justificatif de domicile
- le règlement des frais d'adoption (chèque, espèces, carte bancaire)
- Laisse et collier (nous en vendons au refuge)

Pour les chiens qui ne sont pas encore stérilisés, prévoyez un chèque de caution de 160€ qui vous sera restitué le jour de la stérilisation.

LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES

Découlent des 5 libertés fondamentales des animaux. Ce sont des besoins primaires, liés à la survie.



Maltraitance :

Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques, dont font partie les chiens. Les sanctions encourues sont importantes, pouvant aller pour un acte de cruauté jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende (article 521-1 du code pénal), et même 4 ans d'emprisonnement et 60 000 euros d'amende lorsque ces actes sont commis par le propriétaire de l'animal. Le fait de lui infliger des souffrances inutiles et/ou de le laisser volontairement ou involontairement dans des conditions de vie qui nuisent à son bien-être physique et mental et est passible des peines exposées ci-dessus.

En particulier, abandonner sur la voie publique ou dans tout lieu ne permettant pas à votre animal d'être pris en charge est interdit. Cet acte est considéré comme de la maltraitance et passible des mêmes peines. Le fait de ne pas répondre aux besoins de son animal est aussi considéré comme de la maltraitance.

1. SON ALIMENTATION ET SON ABREUUREMENT

Le chien est un carnivore domestique, il a donc majoritairement besoin de protéines animales dans la composition de sa ration. Il doit **être nourri tous les jours une à deux fois par jour pour un adulte**, trois à quatre fois pour un chiot, avec la quantité appropriée (ni trop, ni pas assez) et avec une alimentation adaptée à son espèce, son âge et son statut physiologique.

Les aliments industriels complets type croquettes sont formulés pour couvrir tous les besoins de l'animal. **Nous vous conseillons d'acheter en animalerie ou sur internet.** Vous pouvez demander conseil à votre vétérinaire dans le choix de l'alimentation adaptée aux besoins de votre chien.

Le chien doit avoir en permanence à **disposition de l'eau très propre, changée tous les jours**. Si votre chien se met à boire anormalement, cela peut être significatif d'un problème de santé, il est conseillé d'avertir votre vétérinaire.

Ne donnez pas de nourriture entre les repas, cela risque de favoriser un surpoids néfaste à sa santé. Si vous avez plusieurs chiens, séparez-les au moment du nourrissage et respectez l'ordre hiérarchique.

En raison du risque de retournement d'estomac qui est mortel, **éviter au chien des efforts physique avant et après le repas.**

2. SON HÉBERGEMENT

Un chien dort en moyenne entre 12 et 15 heures par jour. Il doit disposer d'un habitat qui lui permette de se reposer en toute tranquillité. **Son sommeil doit être respecté.** Le lieu de repos devra lui permettre de se **sentir en parfaite sécurité et au calme**. Il doit être dans un lieu privé rien qu'à lui, hors des lieux de passage et en retrait. Ne cédez pas dès le premier soir à sa volonté, il doit comprendre que chacun à son espace et que le vôtre est différent du sien.

3. RESPIRER ET RÉGULER SA TEMPÉRATURE

Contrairement aux humains, le chien ne transpire pas par la peau, mais par les coussinets, et il régule sa température en haletant.

Il est plus difficile pour les races brachycéphales (comme le bouledogue) de respirer à cause de la forme de leur crâne et de leur museau raccourci. Cependant, toutes les races sont sujettes au **coup de chaleur, qui est une urgence vétérinaire.**

Il ne faut **jamais laisser un animal dans une voiture lorsque les températures extérieures sont élevées.**

4. ÉLIMINER

Afin de pouvoir faire ses besoins, il est indispensable que le chien bénéficie de plusieurs sorties par jour (4 minimums).

L'acquisition de la propreté, quel que soit l'âge du chien, se fait en effectuant un maximum de sorties plusieurs fois par jour et aux moments propices. Il est important de répondre aux signaux émis par votre chien. Récompensez le chien lorsqu'il fait ses besoins là où vous le voulez.

5. SE MOUVOIR

Pour satisfaire ses besoins de déplacement, le chien aura besoin d'activité physique : **au moins une vraie grande balade tous les jours.**

Il doit avoir l'occasion de renifler des odeurs : à la différence de nous, le chien voit le monde grâce à son odorat.

Il est nécessaire d'ajuster la promenade en fonction de l'âge et du tempérament du chien, le besoin de diversifier les lieux est également important. Certains chiens peuvent être anxieux ou très dynamiques : si on ne prend pas le temps de s'occuper de lui, le chien risque de dépenser son excès d'énergie en adoptant un comportement destructeur.

LES BESOINS COMPORTEMENTAUX

Il est nécessaire d'observer régulièrement son animal afin d'être en mesure de repérer des modifications comportementales et de présenter l'animal à un vétérinaire pour une détection précoce d'éventuels troubles ;

1. LE CHIEN EST UNE ESPÈCE SOCIALE

Sauf en cas de comportements à risque envers les autres chiens ou les humains, il est important de permettre au chien d'interagir régulièrement avec ses congénères. Ses sorties ne doivent pas se limiter aux besoins d'élimination, elles doivent permettre de laisser les chiens se rencontrer, renifler des odeurs, communiquer et jouer. Il est important de privilégier les émotions positives et par conséquent la qualité des rencontres et des balades plutôt que la quantité.

2. L'ENFANT ET L'ANIMAL DE COMPAGNIE

Les enfants sont les plus gravement touchés par les morsures ou griffures : Présentez en douceur votre nouveau compagnon à votre enfant. **Enseignez à votre enfant les règles de base** : ne pas taper, ne pas tirer les poils, les oreilles ou la queue, ne pas déranger l'animal pendant le sommeil ou le repas, se méfier s'il grogne et ne pas jouer à se battre.

Expliquez-lui également qu'il ne doit jamais courir vers un animal qu'il ne connaît pas pour le caresser et ne pas avoir de gestes brusques envers lui. **Ne laissez jamais un enfant sans surveillance avec votre chien.**

3. IL A BESOIN D'ÊTRE ÉDUQUÉ DANS LA BIENVEILLANCE

Le chien a besoin qu'on le félicite, qu'on l'encourage et qu'on le motive pour les comportements attendus. Plus les comportements seront félicités et récompensés, plus ils auront tendance à se produire et à se répéter.

Si vous devez faire appel à un professionnel de l'éducation, assurez-vous que les méthodes utilisées aillent dans ce sens. Il est fortement déconseillé, voire interdit de recourir à des moyens coercitifs de dressage (colliers étrangleurs, électriques) qui sont douloureux et anxiogènes et rendent les chiens plus réactifs et potentiellement mordeurs.

Soyez toujours très cohérent dans vos directives : La même chose doit toujours être interdite ou toujours permise, sans varier d'un jour à l'autre.

Ne jamais le frapper en cas de mauvais comportement : un « non » ferme suffira. Le chien ne sait pas ce qu'il a le droit de faire ou non, il faut donc aussi lui dire quand il adopte un bon comportement avec un « c'est bien » et une friandise par exemple.

Ne jamais punir le chien quand vous ne l'avez pas pris sur le fait, l'air coupable d'un chien n'est que le miroir de votre propre émotion. Si vous le prenez sur le fait, dites un « non » ferme et montrez-lui le bon comportement en le félicitant « c'est bien ». Ne ramassez ou ne nettoyez jamais ses bêtises devant lui, il pensera que c'est un jeu et donc recommencera.

Si votre chien persiste dans ses problèmes de comportement, adressez-vous à un éducateur comportementaliste.

4. IL A BESOIN DE STIMULATION MENTALE

Même si le chien a besoin d'activité physique, il a tout aussi besoin de stimulation mentale à la maison et d'avoir des occupations autonomes comme la mastication. Cette activité est souvent négligée, elle permet pourtant la libération d'hormones comme les endorphines et la dopamine, essentielles à son bien-être quotidien et de lutter activement contre la formation de tartre. Elle occupe longuement le chien et prévient la destruction. Vous pouvez également proposer des activités enrichissantes (tapis de fouille..).

5. IL DOIT POUVOIR EXPRIMER DES COMPORTEMENTS PROPRES À SON ESPÈCE

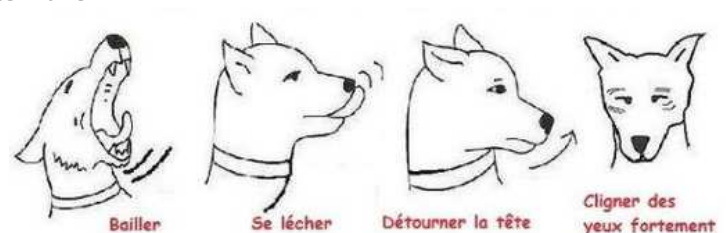
Aboier, chevaucher, gratter, creuser, renifler les urines et les selles, uriner... **sont des comportements normaux chez l'espèce canine.** Il est important que le chien puisse les exprimer, selon ses besoins. Toutefois, la fréquence excessive de ces comportements peut témoigner d'un mal-être nécessitant de vous rapprocher d'un vétérinaire.

COMMUNICATION CANINE – SIGNAUX D'APAISEMENT

Il s'agit de **signaux émis par les chiens** lorsqu'ils ne se sentent pas tout à fait à l'aise dans une situation donnée.

Il est important de ne pas entrer en confrontation avec un chien qui émet des signaux d'apaisement mais de réfléchir à ce qui peut le conduire à les émettre pour pouvoir améliorer la relation.

Grogner c'est communiquer : Un chien qui grogne, c'est un chien qui communique un inconfort. Le punir pour ce comportement, c'est lui faire comprendre de ne plus prévenir et de passer directement à l'étape suivante qui est de MORDRE.



6. QUELQUES CONSEILS POUR SON ARRIVÉE DU REFUGE

Certains chiens vont rentrer dans une maison pour la première fois, vous devez donc anticiper son arrivée. Il est important de vérifier que tout soit bien fermé (porte, fenêtre, portail) avant de lâcher pour la première fois votre animal chez vous. Le premier jour, faites visiter à votre chien l'appartement ou la propriété en laisse avant de le détacher.

Durant les premières semaines, lors des sorties le chien doit être tenu en laisse ou longe obligatoirement.

Ne forcez pas son affection s'il se montre apeuré : laissez-le venir à vous en lui parlant doucement ou avec des friandises. Avec le temps, vous arriverez à des relations de complicité.

Il convient d'être toujours présent et de surveiller le chien avec ses nouveaux compagnons de vie (enfants, chats, rongeurs etc...). **Ne lâchez pas le chien si vous n'êtes pas sûr de ses ententes.** Le chien doit être isolé durant les premiers temps lors des absences, même si l'entente semble bonne avec ses congénères ou avec les autres animaux de la famille, il est préférable de jouer la carte de sécurité. Les présentations avec les autres chiens se font en terrain neutre extérieur et en laisse.

Pour éviter des destructions, ne laissez pas le chien trop longtemps seul au début, commencez par des absences de 5 min, puis 15min puis 1h etc. et suivez un protocole pour lutter contre l'hyper attachement (ignorer au moment des départs ect)

7. ADOPTION D'UN CHIEN AU REFUGE - HYPER ATTACHEMENT

Certains chiens qui ont été abandonnés souffrent ensuite d'hyper attachement ou de la peur d'être de nouveau abandonné. N'hésitez pas à demander conseil à un comportementaliste.

Lors de son arrivé chez vous, le chien est totalement dépaycé, **il a de nouveau perdu tous ses repères**. Il lui faut absolument de la **stabilité et de la cohérence** dès qu'il entre dans votre maison. Vous devez rester le leader vis à vis de lui et ne pas lui céder.

Nos conseils pour une **meilleure cohabitation** avec votre nouveau compagnon sont : pas de canapé, pas de chambre, pas de nourriture à volonté, pas de nourriture pendant vos repas. Soyez toujours très cohérent dans vos directives.

Les moments câlins : **C'est à vous de choisir les moments de jeux et de câlins avec lui**. Le chien a perdu toute stabilité, il va donc essayer de profiter de ce qu'il trouve agréable. C'est donc à vous de gérer et de choisir les moments de câlins et de jeux : s'il vous sollicite ou devient trop insistant, il faudra cesser ces activités pendant une bonne demi-heure le temps qu'il se calme. Si vraiment votre chien ne veut rien entendre, vous pouvez lui tourner le dos et l'ignorer au maximum (sans le repousser physiquement) **NE PAS CÉDER**.

8. DESTRUCTION / MALPROPRETÉ :

Il y a 2 raisons principales qui font qu'un chien dégrade ou aboie ou urine en l'absence de ses maîtres : Le chien s'ennuie tout simplement et se passe le temps, ou l'anxiété du fait de se retrouver seul. Un chien trop souvent réprimandé (sans savoir pourquoi) peut aussi libérer une certaine tension émotionnelle.

LES BESOINS MÉDICAUX

1. ÊTRE INDEMNÉ DE DOULEURS, LÉSIONS ET MALADIE

Pour respecter son bien-être, le chien devra être indemne de douleurs, lésions et maladie. Le chien doit aussi être examiné par un vétérinaire en cas de mal-être apparent, ou de suspicion d'un problème de santé ou d'une souffrance.

Les interventions chirurgicales destinées à modifier l'apparence du chien à des fins non médicales sont interdites : la coupe des oreilles, la section des cordes vocales, l'ablation des griffes et des dents.

2. VISITES DE SUIVI VÉTÉRINAIRE

Le chien doit aussi être suivi au minimum une fois par an par un vétérinaire afin d'effectuer ses rappels vaccinaux et de surveiller son état corporel.

Le surpoids peut entraîner des conséquences négatives sur son bien-être, et être à l'origine de certaines maladies, voire en compliquer d'autres existantes (diabète, maladies cardiaques). En cas d'accumulation de tartre sur les dents, un détartrage sous anesthésie générale sera parfois préconisé par le vétérinaire.

VERMIFUGE – ANTIPUCE : Traitez votre animal régulièrement contre les parasites externes et internes c'est éviter de nombreux problèmes de santé. **Acheter les traitements uniquement dans une clinique vétérinaire**. Vermifuger régulièrement votre animal est indispensable pour sa bonne santé, nous vous conseillons dans tous les cas de refaire le vermifuge un mois après l'adoption. Un chiot doit être traité tous les mois jusqu'à l'âge de 6 mois. Un adulte sera à vermifuger quatre fois par an, à chaque changement de saison. Pour les antipuces, ils sont à donner dès que le chat sort.

3. STÉRILISATION

Tous les chiens adultes adoptés au refuge sont stérilisés et tous les chiots seront stérilisés.

4. SOINS À LA MAISON

Un chien réclame des soins réguliers de votre part comme le brossage, le nettoyage des yeux, oreilles, dents et la coupe des griffes.

Un chien aux poils longs et les races brachycéphales (crâne court et nez écrasé, comme le bouledogue) réclament un entretien plus fréquent ou minutieux. Les races aux oreilles tombantes nécessitent un soin très fréquent des oreilles afin d'éviter les otites.

Certains chiens vont avoir besoin de visite régulière chez le toiletteur comme le Lhasa Apso, caniche, bichon..

Une observation quotidienne de son état général et de son comportement est nécessaire pour déceler précocement l'apparition de troubles. L'abattement, une baisse de son appétit, une augmentation de la consommation d'eau, l'apparition de malpropreté (marquage urinaire, élimination dans la maison, ...) sont des signes d'alerte qui doivent vous amener à consulter un vétérinaire.

Au retour de chaque balade, il convient de vérifier qu'il n'a pas de tiques ou d'épillettes sur sa peau.

5. Vieillesse et fin de vie

Un chien âgé nécessite plus de soins qu'un jeune animal et peut parfois poser des problèmes logistiques supplémentaires. Avant l'acquisition d'un chien, gardez en tête que la fin de vie de votre animal pourra engendrer des coûts parfois importants liés à une dégradation de son état de santé.

LES OBLIGATIONS D'IDENTIFICATION

L'identification d'un chien est une obligation légale avant toute cession gratuite ou payante (article L 212-10 du Code Rural). Elle doit être faite par la personne qui cède l'animal. Le fait de céder un animal non identifié est puni d'une amende de 750 €.

Même en l'absence de cession, tous les chiens nés après le 1er janvier 2012, dès lors qu'ils sont âgés de plus de sept mois, doivent être identifiés. Le chien doit être identifié par puce électronique ou par tatouage et référencé auprès de l'I-cad qui gère le fichier national des carnivores domestiques. **Il faudra signaler tout changement d'adresse, de détenteur, la perte ou le vol, ou encore le décès de l'animal à l'I-cad.**

Pour voyager à l'étranger, le chien devra être identifié (par puce électronique, ou par tatouage si ce dernier a été réalisé avant le 3 juillet 2011 et est encore lisible) et être vacciné contre la rage au moins 3 semaines avant de passer la frontière et avoir un passeport que le vétérinaire délivrera lors de la vaccination contre la rage.

LES IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET LOGISTIQUES

L'espérance de vie du chien est de 8 à 15 ans. L'estimation du coût annuel des dépenses pour votre chien peut grandement varier selon sa race, son poids, et la qualité de la nourriture choisie.

Coûts liés à la vie de l'animal au quotidien

- Une alimentation de qualité garantit une meilleure santé. Sur la base d'une alimentation industrielle de bonne qualité, le coût mensuel est estimé à 100€ pour un chien de taille moyenne.
- Les dépenses engendrées pour équiper l'environnement du chien (gamelles, jouets, paniers, laisse, colliers, harnais...) peuvent représenter 100 à 300€ en fonction des besoins de votre animal.
- Des frais de toilettage devront être pris en compte pour certaines races (caniche, shih-tzu, bichon...) environ 40 à 60€
- Garde animaux : En cas d'absence, d'hospitalisation ou de vacances, il faudra prévoir de le faire garder. Un pet sitter ou une pension (min 15€ par jour).
- Frais de clôture du terrain si vous avez un jardin.

Coûts vétérinaires

- Pour les frais vétérinaires, il convient de distinguer les frais incompressibles et les frais non prévisibles.
- Les frais vétérinaires incompressibles pour un chien sans problème de santé particulier sont compris entre 60 et 200€ par an (vaccination, antiparasitaires, ...).
- La stérilisation est comprise dans le tarif d'adoption.
- Vous n'êtes pas à l'abri que votre chien contracte une maladie ou ait un accident. Dans ce cas, les sommes à engager peuvent être importantes : de 100€ à plusieurs milliers d'euros selon les soins nécessaires.
- Certains chiens présentant des malformations (hypertypes, ...) nécessiteront des soins vétérinaires plus importants.
- Une partie des frais vétérinaires peut être assurée auprès d'une compagnie d'assurance ou grâce à une épargne que vous aurez constituée.

Les informations fournies dans ce certificat d'engagement et de connaissance ne sont pas exhaustives. Renseignez-vous au maximum auprès de professionnels avant l'acquisition d'un animal.

Ce certificat d'engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes.

Mention à recopier ci-dessous de façon manuscrite :

« Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné sur tous les éléments me permettant de respecter les besoins d'un chien, je m'engage expressément à les respecter. »

À , le Nom Prénom : Signature de l'acquéreur du chien :
Tout nouvel acquéreur devra présenter au refuge son certificat imprimé, complété et signé à minima 7 jours auparavant.

Après l'adoption :

Nom du chien adopté :

RDV de stérilisation au 02.40.93.76.61
contact@spa-de-loire-atlantique.fr

STÉRILISATION : RDV à la SPA : le ou déjà stérilisé

→ Mettez le chien à jeun à 20h la veille de l'intervention. Déposez le à 9h15, venez le chercher entre 16h et 17h.

Les femelles en chaleur ou en lactation ne pourront pas être stérilisées. Merci de vérifier avant le rendez-vous et de nous prévenir au plus tôt.

VACCIN CHPLR 2^{ème} injection chez votre vétérinaire : Rappel annuel en :

Le chien ne sera protégé qu'à partir du moment où il aura eu ses deux premières injections. Face à la recrudescence des maladies virales, nous tenons à attirer votre attention sur le fait que ces animaux restent donc particulièrement sensibles aux maladies contagieuses, et ce malgré notre vigilance et un état de santé jugé très satisfaisant le jour de l'adoption. Vous devez en conséquence être très vigilant tant que le protocole vaccinal du chien n'est pas complet, et l'amener chez votre vétérinaire si son état de santé se dégrade.

NOURRITURE : croquettes chiots
 croquettes chien adulte
 alimentation spécifique :

Marques conseillées :

Identité de la personne habilitée à délivrer le certificat (A remplir au refuge)	Nom Prénom	
	Intitulé du diplôme	<input type="checkbox"/> ACACED <input type="checkbox"/> Autre :
	Date d'obtention ou d'actualisation	
	Date de délivrance de ce certificat d'engagement	